L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 MARS 1874. — 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN, 4 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guinault, au coin des rues St-Denis et ...

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres, habillements, lingerie et chapeaux.

SPECTACLES.

Mercredi, 3 mars 1874.

ACADÉMIE.—Grande troupe de Variétés.

Signes des temps.

Le parti républicain ploie sous le fardeau des iniquités qui sont ses œuvres ou celles de ses disciples. Il lui faut jeter une partie de cette cargaison à la mer pour s'alléger. De là les avertissements qui se succèdent à Washington de la part des meneurs les plus intelligents, de là un mot d'ordre envoyé aux organisations du parti pour qu'elles aient à s'arrêter dans leur folle carrière de fraude et de gaspillage. De là aussi des protestations hypocrites de la part de ceux qui ont le plus profité des scandales passés et qui crient plus haut que les spoliés en faveur des réformes. Les voleurs devenus riches veulent qu'on respecte le bien d'autrui, les conquérants, en possession des états dont ils se sont emparés par le droit du plus fort, demandent le maintien de la paix et du *statu quo*.

Mais quand on a laché la bride aux appétits, il n'est pas facile de les refréner tant qu'ils ne sont pas satisfaits. Quand la meute est à la curée, elle s'inquiète peu des cris et des coups de fouet des valets de chenil.

Aussi, les prédications des républicains réformateurs produisent-elles un médiocre effet sur ceux auxquels elles s'adressent. Les repus qui prêchent l'abstinence aux affamés ne doivent pas s'étonner si ceux-ci font la sourde oreille; ils ne les ont pas habitués, d'ailleurs, à une morale sévère et ils n'ont jamais prêché d'exemple jusqu'ici.

Il est curieux, d'un autre côté, de voir les politiciens nègres et les carpet-baggers rejeter les uns sur les autres la responsabilité de leurs méfaits communs.

Voici par exemple, M. Pinchback un des démagogues les plus versatiles, les plus corrompus et les moins scrupuleux de tous ceux, blancs ou noirs, qui ont joué un rôle en Louisiane, depuis la reconstruction, qui reparaît sur la scène sous le masque d'un réformateur.

Il vient de ressusciter son journal, *The Louisianian*, et il déclare en faire l'organe de la réforme, de l'économie, de la réduction des taxes &c, &c. Dans un discours qu'il a prononcé, il y a deux ou trois jours, devant le sous comité central du parti républicain, Pinchback a adressé aux gens de sa race une admonestation, dans laquelle il s'est exprimé ainsi:

"La population de couleur du Sud doit apprendre davantage. Nous devons apprendre à rejeter ces entraves de parti et à mettre aux emplois publics des hommes honnêtes, sans distinction de race ni de couleur. Nous devons nous affranchir de cette règle de la démagogie sous laquelle nous nous sommes courbés. Il faut que nous parlions et que nous agissions par nous-mêmes. Le peuple du Nord est mécontent et il ne faut pas s'en étonner. Il a attendu quelques années attribuant notre condition à notre ignorance et nous soutenant à cause de cela, tout en nous prenant en pitié, mais il croit maintenant que nous devons agir par nous-mêmes. Il croit que nous aurions dû apprendre, pendant ces années, à nous gouverner nous-mêmes et non à céder à l'influence de démagogues qui ont été notre ruine. Notre Etat est écrasé sous un fardeau de dettes qui nous a été imposé par ces gens-là et nous, hommes de couleur, qui vivons ici, nous y avons nos intérêts et nous ne pouvons nous en aller. Il faut que nous élisions aux emplois des hommes honnêtes et nous devons agir par nous-mêmes en n'ajoutant plus foi aux roueries des politiciens qui ont cherché à nous gouverner dans le passé."

Ce langage venant d'une dupe de ces démagogues dont parle Pinchback, serait irréprochable. Venant de l'homme qui a pu acheter, sur ses économies de sénateur à $8 par jour, le palais que s'est fait construire Warmoth, il ne sert qu'à montrer la souplesse de ce personnage et il cache probablement une de ces volte-face qui lui sont familières.

Mais ce qui prouve qu'il y a un mot d'ordre, c'est que le jour même où Pinchback adressait aux hommes de couleur cette belle admonestation, l'organe des carpet-baggers, le journal officiel de toutes les turpides, accomplies sous le régime des démagogues dénoncés, adressait aux gens de couleur un avertissement significatif, en leur disant que le parti républicain au Nord est prêt à abandonner ses branches pourries du Sud à la première provocation.

"Les sympathies du peuple américain, dit le vertueux *Republican*, ont toujours été avec celui qu'il a cru opprimé. Le même principe qui lui a fait prendre en main la cause de l'homme de couleur opprimé, le fera se porter au secours du blanc opprimé."

Un peu plus loin, dans le même article, le *Republican* indique la véritable raison qui fait désirer à son parti de se séparer de ses branches pourries.

"Les deux partis, dit-il, se préparent à la prochaine campagne présidentielle. Chacun d'eux s'apprête pour la course. Aucun ne peut porter *un poids inutile*, soit en hommes, soit en mesures......... Il faut espérer que les derniers actes de la Législature seront des modèles de réforme, d'intégrité et d'économie, etc., etc."

Que ces admonestations soient intéressées, cela ne fait de doute pour personne. Reste à savoir le cas qu'en feront ceux auxquels elles s'adressent. Notre pseudo-législature a bien voté quelques bills de conversion et de réduction qui lui ont été imposés, mais elle s'est dédommagée de cette soumission forcée en votant quantité d'autres bills qui ne peuvent assurément passer pour des bills de réforme.

Nous attendrons l'expiration de son terme qui arrive vendredi, croyons-nous, pour résumer ses travaux et faire la part du bien et du mal, mais nous craignons fort que cette dernière ne l'emporte de beaucoup.

LA JUTE COMME PRÉSERVATIF CONTRE LES CHENILLES.—Dans le rapport mensuel du département d'agriculture pour janvier 1874, nous voyons qu'un essai heureux de culture de la jute a eu lieu dans la Caroline du Nord. Le correspondant écrit que les terres d'alluvion de cet Etat peuvent produire, avec un bon fumage, jusqu'à 3000 livres de fibre par acre, et il ajoute:

"Le champ de jute n'a pas été troublé par les insectes; en outre, un champ de coton se trouvait à côté de la jute et les chenilles ne s'y sont pas introduites, tandis que dans d'autres champs elles ont détruit plusieurs acres de coton en une semaine."

LOTERIE DE LA LOUISIANE.—S'il a été vendu beaucoup de billets pour le tirage qui aura lieu samedi prochain, il y aura, comme au tirage de février, quelques heureux qui se féliciteront d'avoir aventuré une faible somme d'argent à la loterie. Il n'est pas trop tard pour faire une avance à l'aveugle fortune. L'essentiel est de ne pas dépasser certaines bornes et de ne mettre à la loterie que ce que l'on dépenserait autrement en futilités.

☞ Un cigare, marque de 1ère classe, de la grandeur du véritable "Londres" pour (10) dix sous. Nous appelons l'attention des fumeurs sur l'annonce de F. A. Gonzales, agent de la Escepcion et Aigle d'Or, de la Havane, qui offre des Flor de Prensados "importés" à dix sous pièce.

ASSESSEMENTS Nos 158 ET 159.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de Charles Manning et Théodore Laneau, payables au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," rue du Camp, No 19.

La loi du dimanche.

La loi du dimanche, qu'on propose de mettre en vigueur en Louisiane, doit être repoussée par les motifs suivants:

Elle viole la liberté de conscience, la liberté de l'industrie et la liberté individuelle.

Elle est basée sur une hypocrisie.

Partout où elle a été décrétée, elle a causé des troubles et des désordres, ou bien elle a été éludée au point de devenir une lettre morte.

Elle est contraire aux mœurs de la population en Louisiane, sans distinction ni de parti ni de race et conséquemment opposée aux désirs et à la volonté de la grande majorité du peuple.

Elle devrait avoir, en toute justice, pour conséquence, une réduction des trois quarts sur le montant des licences payées par les industriels qui font plus de recettes pendant les 52 dimanches de l'année que pendant les 313 autres jours.

Enfin, elle ne doit pas être votée parce qu'elle ajouterait une nouvelle cause de troubles à toutes celles qui menacent déjà la tranquillité publique.

Que M. Kellogg se contente d'avoir escamoté les droits politiques du peuple et qu'il [illegible] loi du dimanche.

FABRIQUE DE SÉNATEURS.—Sans se soucier des avertissements de Pinchback et du *Republican*, leur recommandant d'être honnêtes, les personnages qui composent le comité des élections du pseudo-sénat de la Louisiane proposent de créer un autre sénateur de leur fabrique et à leur image. Leur rapport conclut à ce qu'on accorde à D. J. Hutchinson le siége sénatorial auquel M. B. F. Jonas a été élu le 4 novembre 1872. M. Hutchinson a obtenu à peine le quart des voix données à cette élection, mais cette considération n'arrêtera pas les pseudo-sénateurs et M. Hutchinson sera, sans doute, admis à toucher deux ans de salaires comme s'il eût été élu légitimement.

L'AFFAIRE DE LA PASSE MANCHAC.—Le député-marshall Stockton s'est rendu samedi dernier avec une escorte de dix soldats, à la station de la Passe Manchac, pour arrêter les hommes impliqués dans la démonstration que nous avons relatée l'autre jour, mais il a trouvé les oiseaux dénichés. Toutes les cabanes de pêcheurs étaient désertes et il est revenu les mains vides.

Lundi trois des individus incriminés sont venus à la Nlle-Orléans et se sont constitués prisonniers. Ils ont été mis sous caution de $5,000. Un autre inculpé a dû se rendre hier. Il paraît que Gorman n'est que blessé.

Le jugement de cette affaire nous éclairera peut-être sur le rôle du Dr Alexander, le maître de poste d'une station aujourd'hui inhabitée.

Nous remercions MM. Williams, Ruperti & Co., agents du steamer *Vandalia*, pour l'envoi d'une liasse de journaux européens.

M. Kellogg sur la sellette.

LETTRE DU GOUVERNEUR McENERY.

Washington City, 24 février 1874.

A B. F. Jonas, Esq.

Cher monsieur: Je vois par les journaux de la Nouvelle-Orléans, que M. Kellogg a publié un avis dans lequel il nie la vérité de l'assertion que j'ai faite dans le post-scriptum d'une lettre que je vous ai adressée, et me défie d'indiquer l'autorité sur laquelle cette assertion était basée.

Je compte que le peuple de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane me croit incapable de faire une assertion de ce genre si je n'avais pour la faire une autorité digne de foi et responsable.

M. John L. Macaulay, rue William, No 22, à New-York, et précédemment de la Nouvelle-Orléans, est la personne de laquelle j'ai reçu l'information contenue dans le post-scriptum de la lettre que je vous ai écrite, et comme une question de véracité est ainsi soulevée entre M. Kellogg et M. Macaulay, si favorablement connu à la Nouvelle-Orléans et à New-York; ce ne sera pas une tâche difficile pour le peuple de la Louisiane d'arriver à une conclusion juste et convenable (en prenant en considération la réputation respective de ces messieurs sous le point de vue de la véracité), dans la solution de cette question.

Je suis, etc.,

JOHN McENERY.

Pour l'intelligence de la lettre qui précède, nous reproduisons le postcriptum dont il s'agit.

P. S. Nous avons acquis la certitude à New-York que M. Kellogg, pendant sa visite dans cette ville l'été dernier, a fait des ouvertures à un représentant de certains capitalistes (ouvertures qui ont été rejetées avec indignation) tendant à la formation d'une coalition pour faire de l'argent en Louisiane—où, disait-il, on pouvait ainsi faire une masse d'argent. Celui qui nous a donné cette information, homme d'une haute position financière et sociale, offre de prouver cette allégation devant tout comité d'investigation qui pourra avoir juridiction sur la matière.

JNO MC ENERY.

Le gouverneur McEnery ayant cité son autorité comme le demandait M. Kellogg, nous attendrons la réplique de ce dernier.

Chambre de Commerce.

La Chambre de commerce a tenu sa réunion mensuelle lundi soir.

M. Higby a fait un rapport au nom du comité des obstructions: 28 navires, depuis le 5 février, ont passé par la Passe à l'Outre, l'un d'eux tirait 19 pieds 10 pouces d'eau; 86 navires sont sortis par la Passe Sud-ouest. Quand le canal du fort St-Philippe sera fait, la distance sera raccourcie de 50 milles. Le rapporteur se plaint de ce que le pont de St.-Louis est une entrave à la navigation, les plus grands bateaux à vapeur ne pouvant passer dessous.

Lecture est donnée de la dépêche suivante:

St-Louis, 21 février 1874.—La Bourse des Negociants recommande unanimement au Congrès l'adoption de mon bill et se prononce contre le canal. Changez les sentiments de vos marchands, renversez la décision de votre Chambre et appuyez-moi.

JAMES B. EADS.

En réponse à cette outrecuidante demande du capitaine Eads, la Chambre a adopté des résolutions présentées par le juge Kennard, dans lesquelles elle réitère ses recommandations en faveur du canal du fort St-Philippe.

La Chambre adopte un mémoire au Congrès présenté par le général Bussey concernant le chemin de fer du Texas et du Pacifique.

M. C. R. Griffith, administrateur général des succursales de la Société de la Vallée du Mississippi, adresse, sur invitation, à la Chambre un exposé du but, de l'objet et des moyens d'action de cette Société. Cet exposé est écouté avec attention et accueilli avec faveur. La Chambre adopte une motion pour recommander l'entreprise aux citoyens de la Nouvelle Orléans, et pour la nomination d'un comité chargé de s'occuper de cette question.

Le major Howell annonce à la Chambre que les travaux de draguage aux bouches du Mississippi ont été discontinués par suite de l'opposition de la Société des Remorqueurs. L'allocation a été insuffisante.

La Chambre adopte des résolutions présentées par le professeur Forshey pour exprimer ses regrets de la suspension des travaux et pour renouveler ses recommandations précédentes en faveur d'une nouvelle allocation et de l'exercice d'un contrôle par les officiers du gouvernement sur les passes.

Le général Beauregard et M. E. W. Burke sont élus membres de la Chambre de commerce.

LA RECOLTE DE SUCRE.

Voici l'état comparé des recettes de sucre du 1er septembre au 28 février pour cette saison et la précédente:

	1872-73.	1873-74.
Boucauts de sucre....	84,634	64,971
Barils de mélasse....	156,320	147,610
Demi-barils....	5,239	5,097

On voit qu'il y a une diminution sur l'année précédente de près de 20,000 boucauts et que la proportion de mélasse est plus forte cette année.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.—Voici ce que peuvent gagner les porteurs de billets au tirage qui aura lieu samedi prochain:

1 lot de $20,000,
1 lot de $10,000,
1 lot de $5,000,
40 lots de $500 chacun,
200 lots de $100 chacun,
9 lots d'approximation de $300 chacun,
9 lots d'approximation de $200 chacun,
9 lots d'approximation de $100 chacun.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain, jeudi, matinée à midi précis: *Le Trouvère*, avec M. Gueymard dans le rôle de Manrique. Les autres rôles seront remplis par MM. Lourde, Mayan, et par Mmes Fursch-Madier et Denain.

Jeudi soir, BÉNÉFICE de Mlle Gabrielle Moisset: on donnera *Faust*, grand opéra de Gounod.

Le rôle de Marguerite sera tenu par Mlle Moisset et celui de Méphistophélès par M. Devoyod. Voilà plus qu'il n'en faut pour attirer la foule au théâtre de l'Opéra. On ne saurait douter de l'extrême attention que Mlle Moisset a dû apporter à l'étude du personnage intéressant qu'elle représente dans l'œuvre de Gounod, et chacun s'empressera d'aller voir le cachet qu'elle aura su donner à l'héroïne de Goëthe.

Méphistophélès fait la partie belle à M. Devoyod; ce personnage répond on ne peut mieux à la nature de ses moyens, et l'habile artiste usera certainement de toutes ses ressources pour réaliser ce que le public attend de lui.

Dimanche dernier de fréquentes acclamations ont salué le bénéficiaire de la soirée, M. Gerber. Hier *Les Dragons de Villars* ont offert à MM. Lourde, Cadilhe, Marchand, et à Mlles Moisset et Carini une occasion nouvelle de se faire applaudir, en plaisant à leur auditoire par leur manière de rendre la musique de Maillard, et en excitant la gaîté par leur jeu.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La nouvelle troupe qui a fait ses débuts à ce théâtre, lundi dernier, a reçu, comme toutes celles qui l'ont précédée, un bienveillant accueil; et les artistes qui en font partie ont obtenu force applaudissements des mieux mérités.

Ce soir, à l'occasion du 4 mars, anniversaire de la fondation de l'Association des Pompiers, Mlle Annie Mack prononcera une jolie harangue adressée aux pompiers, et Mlle Jennie Engel chantera une jolie romance intitulée: *My Johnny in the Fire Brigade*, écrite par M. G. W. Hunt et dédiée au corps de pompiers de la Nouvelle-Orléans. Ce spectacle est assez intéressant pour attirer la foule.

CONCERT AU PROFIT DES ORPHELINES.—Nos institutions de charité n'ont jamais été dans une situation aussi précaire. Cela se conçoit. Privées de toute espèce de ressources en dehors de celles qu'elles trouvaient dans l'inépuisable charité de notre population, elles partagent les privations de celle-ci et ne peuvent plus compter d'une manière assurée sur les secours qui, autrefois, leur étaient prodigués. Toutes les fortunes se sont évanouies ou sont compromises, et la misère, une misère souvent poignante, s'est assise à des foyers où, dans des temps meilleurs régnaient l'abondance et le contentement.

Nous ne saurions néanmoins abandonner l'orphelin, et nous devons, malgré la détresse générale, multiplier nos efforts pour lui venir en aide. L'Asile de l'Immaculée Conception, dans le Troisième District, est un de ceux qui ont été le plus cruellement éprouvés. Les Directrices ont dû contracter une forte dette pour fournir des aliments aux orphelines dont elles sont la providence, mais leurs créanciers, si désintéressés et si généreux qu'ils soient, ne peuvent pas attendre indéfiniment ni continuer à s'imposer de lourds sacrifices. On a donc songé à organiser pour lundi prochain, 9 mars, un concert au profit de l'hospice, et M. Grünewald, avec son obligeance accoutumée, a mis sa belle salle à la disposition des Sœurs.

Nous espérons que les billets se placeront rapidement, et que personne ne refusera de concourir à une œuvre si éminemment méritoire.

LOUISIANE.

Vente de propriétés pour taxes.

La situation des propriétaires fonciers n'est pas meilleure dans les petites villes de la Louisiane qu'à la Nouvelle-Orléans, car nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

Notre voisin le *Journal*, de samedi dernier, contient près de dix de ses longues colonnes de ventes de propriétés foncières de notre ville pour le paiement des taxes de ville de 1872, dont le sacrifice aura lieu le 7 mars.

$20,000.—C'est le montant du prix capital qui pourra être gagné au tirage de la loterie de la Louisiane de samedi prochain, 7 mars. Il n'y aura que 10,000 numéros et les billets sont de $10 seulement. Voilà une belle, une très belle chance, que nous recommandons non seulement aux joueurs d'habitude, mais encore à tout le monde, car la prime est assez forte pour qu'elle détermine même les personnes les plus indifférentes à prendre des billets.

AVIS AU CONTRIBUABLES.—M. H. H. Harris, collecteur des taxes d'Etat du Second District de la Nlle.-Orléans, prévient les contribuables qu'à partir du 15 du courant ils peuvent être poursuivis pour le payement de leurs licences et de leurs taxes, et qu'il compte agir envers eux avec toute la rigueur de la loi.

LAGER BEER DE MILWAUKEE, WIS.—M. Jos. Zeigler, rue Royale 12, annonce qu'il a reçu une seconde consignation de Lager Beer de Milwaukee (Wis.), et qu'on trouvera toujours à l'avenir cette excellente boisson dans son établissement.

Pseudo Législature.

SÉANCE DE MARDI, 3 MARS.

SÉNAT.—La séance ouvre à onze heures, sous la présidence de C. C. Antoine. Vingt-trois membres répondent à l'appel nominal.

Sur motion, le secrétaire lit des résolutions adoptées par la Législature de l'Etat du Missouri, relativement aux travaux à l'embouchure du Mississippi, dont une copie est envoyée à l'Assemblée générale de Kellogg.

Une discussion s'élève au sujet de ces résolutions et le Sénat entre en séance exécutive.

Les portes se rouvrent de nouveau après de longs débats, apparamment, et le Sénat s'ajourne sans avoir rien fait d'important.

CHAMBRE.—57 membres répondent à l'appel.

Le comité, composé des délégués de St-Charles et de Jefferson, à qui avait été référé le bill d'annexion de Carrollton, en recommande l'adoption.

Le comité chargé de faire enquête sur la conduite officielle de l'hon. Théogène Castille, juge de la paroisse St-Martin, demande à être déchargé de ce mandat, vu l'état avancé de la session.

L'acte établissant un bureau d'immigration pour remplacer la commission d'immigration, passe.

Aussi le bill pour assurer une meilleure collection des licences et taxes de la Nlle-Orléans et une meilleure exécution du jugement.

M. Murrell, de Madison, annonce que H. F. Vickers, représentant de la paroisse Richland, déclaré élu par les deux bureaux de retours, est dans l'enceinte de la Chambre.

M. Ward demande que l'affaire soit référée au comité d'élection.

L'orateur décide que la motion est contre l'ordre, et sa décision est soutenue.

L'acte permettant aux fermiers d'hypothéquer leurs récoltes pour avoir des provisions, passe.

Aussi l'acte qui prohibe la vente des liqueurs fortes le dimanche.

Aussi le bill qui impose une licence de $1000 sur les acheteurs de coton.

Aussi le bill qui prolonge de 25 années la charte de la Banque des Citoyens.

Séance du soir.

L'acte qui amende la charte de la compagnie du Crescent, pour la plantation de ramie, et accorde un privilége de choisir 250,000 acres de terres de l'Etat au prix de $1.25 l'acre, à un crédit de 25 ans, passe finalement.

Le bill pour nommer un Bureau d'assesseurs est indéfiniment ajourné.

Williams, d'Est-Bâton-Rouge, présente une résolution pour allouer $200,000 pour une maison d'Etat à Bâton-Rouge.

La motion de transférer à Bâton-Rouge le siége du gouvernement passe.

Les salaires des juges de la Cour Suprême sont fixés à $48,000. Salaires des juges de District, $20,000. Salaire du juge de la Cour Supérieure, de $5,000 à $4,000, parce qu'il a refusé de ratifier les 30 pour cent additionnels pour les membres de l'Assemblée. L'amendement est rejeté.

Salaire de l'interprète de la Première Cour de District, $1,000. Adopté.

La séance est levée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le 4 Mars.

C'est aujourd'hui le 4 mars, et nos vaillants pompiers vont tous sortir en grande tenue, pour célébrer le trente-septième anniversaire de la fondation de leur Société.

Cette généreuse association, qui a rendu de si grands services à la ville, se compose d'hommes appartenant à toutes les classes et à tous les métiers, qui se sont dévoués au bien public et qui bravent, à la fois, tous les dangers et toutes les fatigues, pour lutter courageusement contre l'élément destructeur, quand sonne la cloche d'alarme; que la flamme rouge de l'incendie jette sa lueur funèbre au-dessus de la maison du riche, ou qu'elle enlace dans ses plis l'humble cabane du pauvre.

On les voit toujours prêts, toujours infatigables, escalader les murailles croulantes et se risquer sur les toits glissants, pour combattre le feu corps à corps, partout où il éclate, et pour lui disputer chaque pouce de terrain.

Ces hommes sont réellement dignes d'admiration et notre population entière leur doit une dette de reconnaissance dont elle peut difficilement s'acquitter.

La fête des pompiers est donc presque une fête nationale, car tout le monde se fait un devoir d'y participer. Les rues seront aujourd'hui encombrées par une foule immense, et de tous les balcons les dames agiteront leurs mouchoirs quand défilera la procession. Il faut espérer que le temps sera favorable et que le soleil se mettra en frais pour la circonstance.

On trouvera dans une autre colonne l'itinéraire que suivra le cortége et l'heure du départ.

Le département de l'incendie à la Nlle-Orléans est l'un des plus complets qu'il y ait aux Etats-Unis, et notre association de pompiers fait envie à toutes les autres villes de l'Union.

Nous donnerons un compte-rendu détaillé de la procession dans notre édition de demain, et nous engageons tous nos lecteurs à y assister, car elle sera vraiment belle. — C'est bien le moins aussi, que nous fêtions un peu ceux qui, chaque jour de l'année se dévouent pour nous avec le désintéressement le plus complet.

Nos vaillants Pompiers.

Nous recevons encore deux autres invitations qui nous sont adressées par deux compagnies d'élite du département de l'incendie, Eagle No 7 et Hope No 4.

La première de ces compagnies nous prie de participer à une collation qui sera servie pour elle à l'Hôtel St-Louis, à quatre heures et demie, cette après midi, et la seconde nous engage à marcher dans ses rangs pendant la procession.

Nous les prions toutes deux d'agréer nos remerciements.

Les Prisonniers de la Paroisse Grant.

Nous dirons peu de chose, aujourd'hui, du procès qui menace de traîner en longueur à la Cour de Circuit des Etats-Unis, présidée par les juges Woods et Durell.

Les témoins à charge ont continué à être entendus hier, et le public, aussi bien que le jury, commence à être fatigué de cette répétition de fables inventées à loisir, que nous ne ferons pas à leurs auteurs l'honneur de reproduire.

Dans quelques jours, nous aurons des témoignages sérieux et nous reprendrons alors nos rapports.

Nos malheureux concitoyens de la paroisse Grant ont lieu d'espérer que justice leur sera rendue. C'est pour eux une question de temps et de patience.

Nous ne saurions trop faire l'éloge des généreuses familles qui ont contribué autant que possible, par leurs bons soins et par leurs contributions d'argent et de vivres, à rendre leur captivité moins pénible. Ces familles que nous pourrions nommer, nous prouvent que la charité n'est pas morte en Louisiane et que le patriotisme fait encore vibrer certains cœurs bien placés.

Nous voudrions voir toute notre population suivre leur généreux exemple.

Enterrement de M. J. Derbès.

Une foule nombreuse d'amis venait de conduire au cimetière St-Louis, rue du Bassin, les restes de M. J. Derbès, négociant du second district, lorsqu'une circonstance imprévue est venue causer un moment d'émotion parmi les assistants. L'ouverture du tombeau où devait être déposé le cercueil, s'est trouvé trop étroite et on ne savait à quel parti s'arrêter. Un des amis de la famille demanda au vénérable président de la Société française de faire ouvrir un des fours du tombeau de la société qui se trouve dans le même cimetière. Bien que M. Derbès n'eût été que membre honoraire de la société et que l'usage du tombeau soit réservé aux sociétaires actifs, M. Girod crut devoir, vu la circonstance exceptionnelle, accéder à la demande qui lui était adressée. Les sociétaires approuveront, sans aucun doute, le sentiment de haute convenance et d'humanité qui a inspiré la décision de leur estimable président, décision grâce à laquelle les personnes qui assistaient à l'enterrement de M. Derbès ont été tirées d'une anxiété pénible.

Un autre suicide.

Hier matin, vers sept heures, on a trouvé dans une chambre garnie de la maison sise au No 95 de la rue Liberté, le corps d'un homme, menuisier de profession, nommé George T. Mack, qui était mort, selon toute apparence, pendant la nuit.

Mme Freshet qui occupe la maison et y loue des chambres garnies, ayant eu des inquiétudes au sujet de son locataire, qu'elle avait quitté la veille dans un état de prostration complète, a voulu s'informer de sa santé, hier matin, et l'a trouvé étendu sans vie dans son lit.

Elle a appelé le coroner aussitôt, qui a fait une enquête dans laquelle on a constaté que le malheureux s'était suicidé, en prenant du poison.

En furetant partout, Mme Freshet a trouvé dans une petite chambre basse, située dans la cour, plusieurs fioles qu'on suppose avoir contenu des narcotiques et une lettre adressée à elle par le malheureux Mack.

Elle est ainsi conçue:

Nlle.-Orléans, 2 mars 1874.

Mme. Freshet.—Voici mes dernières volontés. Je veux être enterré dans ma ville. Mon ami Jones pourvoira aux frais nécessaires. Donnez-lui une partie de l'argent que vous trouverez dans la malle et gardez le reste pour vous. Envoyez ma malle et mes effets à H. Croger, mes outils le charpentier à R. T. Downing et écrivez à Mme Mary Gavett, No 45 Rutland street, Boston, pour lui donner la nouvelle. Adieu à tous.

George T. Mack.

Le défunt était natif de Boston et il habitait chez Mde. Freshet depuis son arrivée à la Nouvelle-Orléans, c'est-à-dire, depuis près de trois ans.

On l'a toujours connu comme un ouvrier très sobre et très tranquille. Depuis une semaine, à peu près, il était légèrement indisposé et paraissait souffrir mentalement. Comme il n'a fait de confidences à personne, on ignore complètement quelle est la cause de son suicide.

Vol et abus de confiance.

Les abus de confiance sont devenus si fréquents à la Nouvelle-Orléans, que c'est à peine si nous pouvons suffire à la tâche de les rapporter tous.

Samedi dernier, dans la matinée, un homme blanc se faisant accompagner par une charrette conduite par un nègre, s'est arrêté au grand magasin de MM. Glover et Odendahl, au coin des rues Tchoupitoulas et Poydras et a présenté un ordre pour huit barils de farine, signé par M. Renaud, dont la grocerie est sise au coin de Camp et Julie.

M. Renaud étant considéré comme un excellent client, l'ordre a été aussitôt rempli et les huit barils expédiés.

Lundi, le même individu s'est présenté de nouveau, muni de la signature de M. Renaud et a demandé huit autres barils.

Le fait a paru étonnant à M. Glover et lui a inspiré des soupçons qui n'étaient que trop légitimes.

Pendant qu'il faisait charger la charrette, il a envoyé un messager à M. Renault pour lui demander des informations.

Le commis n'a pas tardé à revenir en disant que celui-ci niait positivement avoir jamais demandé de la farine.

On a voulu, alors, s'emparer du voleur, mais, il était trop tard, car déjà il avait disparu. On s'est dédommagé en appréhendant au corps le cocher nègre; mais le pauvre diable, paraît-il, ne savait rien de la transaction, ayant été simplement employé par le coquin pour transporter son butin.

Il n'a pu donner aucun renseignement et on l'a mis en liberté, après l'avoir questionné.

Le voleur de farine n'a pas encore été arrêté, malgré les recherches de la police.

L'Hôpital des Varioles.

La petite vérole est plus générale à la Nouvelle-Orléans qu'on pourrait le croire. Le fléau frappe surtout les classes pauvres et fait plus de ravage dans les faubourgs de la ville.

Nous voyons d'après le rapport mensuel de l'hôpital des varioles, qui nous a été communiqué, que pendant le mois de février quatre-vingt-quatre patients atteints de cette horrible maladie ont été admis et que quarante-deux s'y trouvaient déjà à la fin de janvier; ce qui donnait un total de cent vingt-six patients. Pendant le mois de février, cependant, cinquante-sept ont été déchargés et dix-huit sont morts. Il en restait donc cinquante-et-un à l'hôpital le 1er mars.

Incendie à Carrollton.

Hier matin, vers quatre heures, le feu s'est déclaré à Carrollton, dans la maison appartenant au docteur S. L. Henry, sise au coin des rues Quatrième et Hillary. L'incendie n'a pas eu de suites et les dégats ne sont évalués qu'à $25.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté. Parmi celles-là est une allocation de $31,913.79, pour le paiement des employés de la ville.

M. Schneider, administrateur du département des finances, présente le rapport suivant sur l'état des finances de la ville:

Surplus, le 1er janvier..............	$27,238 15
Recettes du mois de février..........	255,196 96
Total..............	$282,434 25
Frais généraux pendant le mois de Février..............	229,007 76
Surplus en caisse, le 1er mars..........	$51,426 6[illegible]

M. Turnbull, administrateur du département du commerce, présente aussi son rapport du mois de février.

Les revenus des quais des quatre districts se montent à $52,562.13, pour le mois de janvier; à $26,361 85 pour le mois de février; montant chargé à la Compagnie Mississippi Valley Transportation $1,301.30 —ce qui donne un total de $80,225.28.

Une ordonnance est adoptée pour autoriser la construction d'un nouveau chemin de fer dans la rue de l'Esplanade, unissant la ligne d'Esplanade et Bayou avec la Levée, moyennant la somme de $10,000 qui serait payée à la ville pour le droit de passage.

Plusieurs pétitions peu importantes sont présentées et référées aux administrateurs des différents départements et le Conseil s'ajourne.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.—Que personne ne l'oublie:

Samedi, 7 mars, Grand Tirage.
Samedi, 7 mars, Grand Tirage.
Samedi, 7 mars, Grand Tirage.
Samedi, 7 mars, Grand Tirage.
Samedi, 7 mars, Grand Tirage.

Il s'agit du tirage à numéros simples. Il y a 10,000 numéros à $10 et $60,400 de lots gagnants. Bonne chance à tous!

Décédé, hier à trois heures de l'après-midi, EMILE BERNARD BAQUIÉ, natif de la Nouvelle-Orléans, âgé de 17 ans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de ses frères Rodolphe B. Baquié et Charles A. Baquié sont priés d'assister à son enterrement. Le convoi partira de la résidence de sa famille No 2[illegible] rue du Camp, entre St Joseph et Delord, à quatre heures et demie précises de l'après-midi.

Falleció el Martes, 3 inst., á las 2 de la tarde, RAFAEL VIADÉ É IGLESIAS, natural de San Feliu de Guixols, Cataluña, de edad de 3[illegible] años. El entierro tendrá lugar hoy, á las 4½ de la tarde, de la residencia No 380 calle de Craps, entre San Antonio y Bagatela, adonde se invita respetuosamente á los amigos y conocidos del finado y su cuñado Francisco Ortiña.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Falleció ayer, á las 3 de la tarde el Socio RAFAEL VIADÉ, natural de San Feliu de Guixols, Cataluña, (España) á la edad de 3[illegible] años. Los miembros que componen esta Sociedad, se servirán reunirse en el local, "Logia Perseverancia", esquina Bourbon y San Claudio, hoy miércoles á las 4 de la tarde, para asistir al entierro de dicho finado socio.

Se ruega la mayor puntualidad. Por orden del Presidente, [illegible] TE PLANELLAS. JOSÉ MUÑIZ, Secretario.

MESSE POUR LE PÈRE TURGIS.—Mercredi prochain, le 11 du courant à sept heures du matin, il sera dit à l'église St. Augustin une messe, pour le repos de l'âme du PÈRE TURGIS. Tous ses amis et connaissances sont priés d'y assister. De la part des Enfants de Marie.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association,—au No 19 de la rue du Camp.—Nlle-Orléans, 3 mars 1874.—Les membres de cette association sont informés de la mort de Théodore Laneau, décédé à la Nlle-Orléans, le [illegible] 1874, et de la mort de Charles Manning, décédé à Shreveport, le 14 septembre 1873. Ils sont requis de se présenter dans les 30 jours à partir de cette date, au bureau de la société, No 19 de la rue du Camp et d'y payer $1 pour chacun de ces décès, d'ici au [illegible] 1874, à [illegible] heures de l'après midi. [illegible] YOUNG, Secrétaire. 1er mars—[illegible]

HEATH & LARA,
99 Rue du Camp 99
PRES POYDRAS.
MANUFACTURIERS DE CADRES—MARCHANDS-TAPISSIERS.
GLACES françaises et allemandes, CADRES de tous genres, PORTRAITS, chromos, gravures et lithographies.
PAPIER PEINT.
CORNICHES, RIDEAUX dentelle, Stores Nottingham, [illegible] de toute espèce, pour rideaux, NATTES Canton et Cocos. 1[illegible]fév—1m

Assaut d'Armes.
M. LOUIS PRINCIVAL donnera Dimanche, 8 mars, à 1 heure de l'après-midi, à John Hense, No [illegible] rue Bienville, près Remparts, avec le concours de plusieurs amateurs, un Assaut d'Armes. [illegible] 3 mars—3t

AVIS.—Le steamer allemand VANDALIA, capitaine Franzen, venant de Hambourg, du Havre, de Santander et de la Havane, commencera à décharger, à la levée, [illegible] Quatrième District, jeudi matin le 5 courant. Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en Douane aussitôt que possible, de prendre livraison de leurs marchandises au fur et à mesure qu'elles seront débarquées sur la levée. Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est pas faite à la Levée. WILLIAMS, RUPERTI & CO., 4 mars—3t 180 Commune.

Avis aux Consignataires.—Le steamer allemand STRASSBURG, capitaine Barre, venant de Brême, Havre et la Havane, débarquera sa cargaison, le MERCREDI, 4 mars, à 9 heures A. M., à son wharf, Poste au [illegible] Quatrième District. Les consignataires sont priés de régler leurs billets de fret, à ce bureau, et de venir recevoir leurs marchandises sur le wharf, autrement elles seront emmagasinées à leurs risques et dépens. ED. F. STOCKMEYER, 4 mars—3t 42, rue Union.

Au Public.
LE grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane (numéros simples) aura lieu le SAMEDI, 7 mars 1874, à midi, au-dessus de la salle de la Compagnie.
Gros Lot... $20,000.
Seulement 10,000 numéros.
Prix du Billet... $10 seulement.
Le public est invité à assister au tirage. Les portes seront ouvertes à midi moins un quart. Entrée par la rue de l'Union. 4 mars—3t—P1

AIGLE D'OR.
FLOR DE PRENSADOS, à (10) dix sous pièce.
30,000 FLOR DE PRENSADOS, venant d'être reçus par le steamer Juniata, à vendre en détail seulement, par F. A. GONZALES, Coin Camp et Commune, No 2 rue Carondelet, près Canal, 4 mars—5t Coin Union et Carondelet.

Demande de Place.
UN FRANÇAIS, récemment arrivé, désirerait trouver, en ville ou à la campagne, une place de cocher ou de jardinier. Sa femme est bonne cuisinière et pourrait être employée en cette qualité. S'adresser à la grocerie de M. François Dufour, coin St-Pierre et Dauphine. 4 mars—[illegible]

1841... S. DAVIS JR... 1841
LES CÉLÈBRES JAMBONS "DIAMOND," DE S. DAVIS Jr., A Cincinnati.
Cette excellente marque date de trente-trois ans. On la connaît dans toutes les parties de notre pays; elle n'est pas inconnue au Canada, en Angleterre et en France.
En 1850 le Bureau d'Etat de l'Ohio a décerné un premier prix pour jambons préparés en 1849. Ces jambons, vieux ou nouveaux, sont toujours bons; ceux de la saison actuelle sont considérés comme étant de qualité supérieure.
Les jambons "Davis Jr" ont remporté des prix en Louisiane et au Texas. On les trouve chez tous les grands grocers des principales villes. VOSE BROTHERS, Agents. Au 81 de la rue des Magasins, Nouvelle-Orléans. 3 mars—2m

Lager Beer de Milwaukee (Wis.).
JE viens de recevoir une SECONDE consignation de Lager Beer de Milwaukee (Wis.) et les consommateurs trouveront toujours cet excellent breuvage, et de première qualité, dans mon établissement. 4 mars—1f JOS ZEIGLER, 12 rue Royale.

Changement de Local.
LE bureau du soussigné a été transféré de l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse, au No 8[illegible] Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville. FRANCIS FERNANDEZ, 3 mars—2f Encanteur.

Avis.
MR. J. M. LAFFERRANDERIE annonce au public qu'il a transféré sa pharmacie, du No 129 de la rue Dryades au No 275 de la rue Tremé entre Barrack et Chemin du Bayou, où comme par le passé, il continuera ses affaires et vendra d'excellents biscuits. Il profite de cette occasion pour solliciter de ses clients, la continuation de leur bienveillant patronage. 7 fév—1m

Aux Planteurs, aux Eleveurs de Bestiaux et aux Jardiniers.
LA FARINE DE GRAINES DE COTON est ce qu'il y a de meilleur et de plus économique en fait d'engrais et de nourriture; nous en vendons en n'importe quelle quantité. Ceux qui l'ont essayée déclarent qu'il n'y a rien d'égal sur le marché. Louisiana Oil Company, Bureau 37 rue Union. 31jan—1m

Licences de Ville.
AVIS AUX DÉLINQUANTS.
DÉPARTEMENT DES FINANCES, Nlle-Orléans, 4 mars 1874.
JE notifie respectueusement tous les contribuables qui n'ont pas pris leurs licences de ville pour exercer leurs affaires ou leur profession durant l'année 1874, que le LUNDI, seize du courant, j'aurai recours aux procédures légales pour mettre en force la collection. LOUIS SCHNEIDER, 4 mars—au 16 Administrateur des Finances.

Avis important.
BUREAUX DU PERCEPTEUR DES TAXES D'ETAT—DEUXIEME DISTRICT, Nlle-Orléans, 1 mars 1874.
AVIS est donné aux parties intéressées de venir payer leurs licenses et leur taxe sur le capital, pour l'année courante, d'ici au 15 du courant, attendu qu'après cette date les délinquants seront positivement poursuivis conformément à la loi. H. H. HARRIS, 3 mars—1m Percepteur.

Avis aux Contribuables.
TAXES ET LICENSES DE LA VILLE ET DE L'ETAT.
LE soussigné paie en ce moment les Taxes d'Etat et de ville, ainsi que les licenses, à un léger escompte. Aussi, règlement de toutes Taxes arriérées à des conditions très avantageuses. Il vendra aux plus bas prix du marché, Mandats convenables pour paiement des Taxes de ville et d'Etat. J. CHAPUS, Courtier, 8 fév—1m No. 20 rue St. Charles.

Taxes et Licences de la ville et de l'Etat.
LE soussigné se charge du paiement des taxes de la ville et de l'Etat ou vend les mandats qui servent à payer les unes ou les autres. E. H. LEVY, courtier, Au No 126 de la rue Gravier. 27fév—1m PP

Avertissement.
LES soussignés préviennent le public de ne pas employer, acheter et vendre les bouteilles dont ils se servent, qui ont été faites expressément à leur usage pour leurs eaux minérales, leur ale au gingembre, et portent le nom de "Pablo & Co., fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre, Nos. 270 et 272 de la rue Royale." Quiconque s'en servira, les achètera et les vendra sans le consentement des soussignés, par écrit, sera poursuivi conformément à la loi et tenu responsable de tous les dommages. PABLO & CO., Fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre, aux Nos. 270 et 272 de la rue Royale. 1 mars—1m

Escrime.
LE soussigné a l'honneur d'informer Messieurs les amateurs d'escrime qu'il tient constamment en main un bel et grand assortiment d'articles d'escrime, tels que: Fleurets, Masques, Gants, Chaussons, &c., &c.: le tout est offert à un prix très modéré. G. L. FEVRE. 1 mars—3f PP

Le DR. L. DUPERRON, Dentiste,
Rue Bienville No 66, encoignure Royale.
A L'HONNEUR de faire savoir à ses clients et au public en général, qu'ayant entièrement rétabli sa santé, il reprend la direction de son cabinet où on pourra le voir tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir pour consultations et opérations dentaires de tous genres. Prix modérés et travail consciencieux. Extraction des dents sans douleur et sans endormir. 1 mars—20fév

CHACUN CHEZ SOI A L'Ancien Etablissement.
Soda, Mead et Pâtisserie
83 RUE ST-CHARLES 83
En face du Commercial Alley.
J'ANNONCE à mes amis et au public, que m'étant retiré des établissements No 7[illegible] de la rue St-Charles et 27 de la rue du Canal, je me suis fixé à l'ancien local No 83 de la rue St-Charles, au-dessous du Masonic Hall, rendu SI FAMEUX par la qualité du Soda, du Mead, de la Pâtisserie, du Café, etc. qui s'y sont débités pendant des années, à l'époque où nous étions, feu Hugh McCloskey et moi, le dirigions. Les personnes qui voudront bien venir me voir, trouveront leurs désirs satisfaits à l'ancien local, et un accueil cordial, en même temps que les rafraîchissements qu'elles y trouveront COMME CHEZ ELLES.
Tout ce que peuvent faire l'argent et une longue expérience sera mis en œuvre pour que le patronage accordé à l'établissement quand McCloskey était le quartier général pour LE SODA, LE MEAD ET LE CAFÉ, j'aurai constamment [illegible] EAUX de Congress, Kissingen et de Vichy, à CINQ CENTS LE VERRE. L'ouverture aura lieu LUNDI 9 mars, à 10 heures du matin. GEO. McCLOSKEY, No 83 de la rue St Charles, au-dessous du Masonic Hall. 1ermars—1m

La Citizens' Savings Bank,
Organisée sous une Charte d'Etat.
GRUNEWALD HALL, No. 22 rue Baronne.
PAIE six pour cent d'intérêt pour les dépôts d'épargne, et quatre pour cent pour les dépôts courants. Tous les dépôts sont payables sur demande. J. L. GUBERNATOR, Président. M. BENNER, caissier. DIRECTEURS: JOHNSON ARMSTRONG, THOMAS HASAM, E. W. BURBANK, J. L. GUBERNATOR, M. BENNER. 1er mars—1m

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Knickerbocker de New York.
Capital, plus de... $8,000,000.
SUCCURSALE DU SUD-OUEST, Bureau, 56 rue Carondelet, Nlle Orléans. E. A. DUCROS, Directeur. 1ermars—1m.

ANNONCE SPÉCIALE.
Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise Américaine.
RÉDUCTION DE PASSAGE.
Le vapeur VANDALIA, partant le 11 Mars, GERMANIA, le 22 Avril, pour le Havre et Hambourg. Ne toucheront point à Santander, comme il avait été antérieurement annoncé, donnant ainsi aux passagers une excellente occasion de faire une prompte traversée. Entrepont—pour Hambourg, le Havre et Cherbourg, $35 en or. Pour le passage, s'adresser chez WILLIAMS, RUPERTI & Co., 1ermars—7f 180 rue Commune.

Champagne Goulet.
100 caisses Champagne, Louis Roederer;
100 paniers do Geo Goulet;
10 do do Delmonico, quart de bouteilles;
500 caisses Cornichons de Crosse & Blackwell;
25 do Sauce, Worcester de Lea & Perrins;
25 do Moutarde D. S. F. de Coleman;
200 barils Bass & Co's Pale Ale;
100 do Guiness' Porter, de E. & J. Burke;
150 do Sparkling Ale, de J. Jeffrey & Co.;
25 caisses Petits Pois extra fins, de Chevalier;
500 boîtes Biscuits de Huntley & Palmer;
10 caisses Biscuits Albert de Mackenzie;
25 do Confitures des Shakers;
500 livres Saucissons de Bologne;
500 do do de Lyon;
200 barillets Harengs de Hollande;
25 do Sardines au sel;
10 do Anchois au sel;
10 do Anchois aux Epices;
5 cuveaux Fromage Gruyère;
50 caisses Fromage Tête de Maure;
10 do Fromage Roquefort;
20 do Sardines sans arrêtes;
100 do Lait Condensé Suisse.
En débarquement, et à vendre par J. B. SOLARI & SON, 1er mars—3f 45 rue Royale.

INSTITUT D'AQUIN,
Coin Bayou et Claiborne,
Dirigé par Mlle FITZGERALD.
CETTE institution, située dans un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la ville, se recommande aux familles par sa discipline à la fois exemplaire et maternelle qui y est maintenue et par la haute compétence des professeurs auxquels est confié l'enseignement des langues, des sciences et de la musique, et qui sont invariablement choisis parmi les plus éminents de la Nouvelle-Orléans. Pour les prix, voir les prospectus ou s'adresser à l'institution. 1er mars—1m

Cigares de la Havane.
200,000 Cigares importés de la Havane, des marques célèbres de la ESCEPCION ET GOLDEN EAGLE. Viennent d'être reçus par le steamer Gulf Stream et de la Douane, et seront vendus en lots à la convenance des consommateurs, en détail aux prix de gros, par F. A. GONZALES, Coin Camp et Commune, Et aux succursales, No 2 Carondelet, 1er mars—5f et coin Union et Carondelet.

Avis.
LES personnes qui désirent vendre leurs PIANOS "Pleyel" trouveront un acquéreur en s'adressant aux initiales B. D. aux bureaux de l'ABEILLE. Dire le nombre et le plus bas prix des pianos. 1er mars—3f.

Dissolution de Société.
LA société connue sous la raison de LESSEPS & PARDO a été dissoute depuis le 26 février, M. Lesseps s'étant retiré des affaires en faveur de M. A. S. Pardo, il remercie ses anciens clients de leur patronage et recommande à leur bienveillance son ancien associé. A. J. Pardo. 1er mars—3f H. LESSEPS.

Le magasin le meilleur marché de la ville.
M. E. DAWSON,
AYANT acheté à vil prix à l'encan du shérif le contenu du magasin, encoignure Chartres et Toulouse, se propose, à cause de cela, pour écouler son stock, de vendre meilleur marché que qui que ce soit, les marchandises ci-dessous mentionnées: Papiers peints, miroirs, gravures en tout genre, alphabets et numéros en cuivre, cadres pour portraits, stores et tous articles de papeterie. 4mars—

Professeur.
UN ex professeur du Collége Jefferson, depuis longtemps connu dans l'enseignement, offre ses services pour enseigner les différentes branches de l'éducation soit dans un pensionnat, soit dans une famille. Il accepterait une situation à la campagne, avec un salaire modéré. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 26 fév—[illegible]

Trente-Septième Anniversaire
—DU—
Département des Pompiers.

ORDRE DE FORMATION.

Les pompiers de la Nouvelle-Orléans et ceux qui ont été invités à assister à la célébration de leur TRENTE-SEPTIÈME ANNIVERSAIRE, s'assembleront MERCREDI, 4 mars 1874, dans l'ordre suivant:

Volunteer Steam Fire Company No. 1, de la Nouvelle-Orléans.

DÉPARTEMENT DES POMPES DU 3EME DISTRICT.

THOMAS H. JONES.............Président
JOHN H. RILEY.............Vice Président
EDWARD QUINN.............Secrétaire
NICHOLAS AMANN.............Trésorier
WM. E. BRODTMAN.............Ingénieur en chef
P. VICTOR NICKLAUS, JOHN LARRIEN, WM. SUTHERLAND.............Assistants

Pelican Engine Company No. 1,
Brooklyn Engine Company No. 2,
Washington Hook and Ladder Company No. 1,
Milneburg Engine Co. No. 1, de la Nlle-Orléans,
Lafayette Hook and Ladder Co. No. 1, de la N. O.

Les susdites compagnies constitueront la Première Division, qui se formera du côté sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue du Canal, s'étendant à l'est, sous la surveillance de l'assistant-ingénieur D. McCARTHY.

Mississippi Steam Fire Company No. 2,
Vigilant Fire Company No. 3,
American Hook and Ladder Company No. 2,
Columbia Steam Engine Company No. 5,
Louisiana Hose Steam Engine Company,
Mechanics' Steam Engine Company No. 6,
Eagle Steam Engine Company No. 7.

Ces compagnies constitueront la Seconde Division, qui se formera du côté est de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue du Camp, s'étendant à l'ouest, sous la surveillance de l'assistant-ingénieur FRANK HERRON.

Phœnix Steam Fire Company No. 8,
Hope Hook and Ladder Company No. 3,
Creole Steam Engine Company No. 9,
Louisiana Steam Engine Company No. 10,
Irad Ferry Steam Engine Company No. 12,
Perseverance Steam Engine Company No. 13,
Philadelphia Steam Engine Company No. 14.

Ces compagnies constitueront la Troisième Division qui se formera du côté nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue de Chartres, s'étendant à l'est, sous la surveillance de l'assistant-ingénieur F. SCHIEBERT.

Jackson Steam Engine Company No 18,
Washington Steam Engine Company No. 20,
Pelican Hook and Ladder Company No. 4,
Orleans Steam Engine Company No. 21,
Exempt Society of Jefferson Engine Co. No. 22,
Jefferson Steam Engine Company No. 22,
Exempt Society of Chalmette No 2,
Chalmette Steam Engine Company No. 23,
Crescent Steam Engine Company No. 24.

Ces compagnies constitueront la Quatrième Division, qui se formera du côté nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue de Chartres, s'étendant à l'ouest, sous la surveillance de l'assistant-ingénieur F. SCHNEIDER.

ITINÉRAIRE.

La procession se mettra en ligne, dans les positions indiquées, à 10 heures précises. Elle suivra la rue du Camp jusqu'à la rue Julie, Julie jusqu'à Carondelet, Carondelet jusqu'à St. Andrew, St. Andrew jusqu'à Prytania, Prytania jusqu'à First, First jusqu'à Magazine, Magazine jusqu'à Race, Race ou Robin jusqu'à Annonciation, Annonciation jusqu'à Calliope, Calliope jusqu'à Magazine, Magazine jusqu'à Julie, Julie jusqu'à St. Charles, St-Charles jusqu'à Canal, et au-dessous de la rue du Canal, Chartres jusqu'à Esplanade, de l'autre côté d'Esplanade, Casacalvo jusqu'à Mandeville, Mandeville jusqu'à Levée et à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Royale, Royale jusqu'à Canal où la procession se dispersera.

L'ingénieur en chef et ses assistants seront stationnés à la Fontaine, coin Camp et Canal. A mesure que les compagnies arriveront, leurs Marshals en informeront les Assistants-Ingénieurs, qui leur indiqueront leurs positions. Aussitôt que les Assistants-Ingénieurs auront formé leurs divisions, ils en avertiront l'Ingénieur en Chef, et, cela fait, le Chef et ses Assistants se présenteront en corps au Grand Marshal pour l'en informer.

La formation achevée, l'Ingénieur en Chef fera sonner douze coups sur toutes les cloches du télégraphe d'incendie pour indiquer que la procession est en marche.

Les Marshals et les Foremen des différentes Compagnies sont priés d'être sur le terrain à l'heure précise, car la procession se mettra en marche à 10 heures positivement.

S'il y avait solution de continuité dans la procession, le Marshal de la Compagnie où la solution aurait lieu en informera immédiatement le Marshal qui le précède, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'information arrive au Grand Marshal. Dès que la ligne aura été rétablie, le fait sera communiqué de la même manière à la tête de la procession.

Les Aides du Grand Marshal se présenteront à lui à 9 heures précises du matin à l'angle des rues Canal et Tchoupitoulas.

Si le temps empêchait la procession d'avoir lieu, les cloches sonneront quinze coups trois fois et la procession sera renvoyée.

Toutes les fois que la procession s'arrêtera, les compagnies éviteront les chemins de fer autant que possible, afin de ne pas interrompre la circulation des chars.

PROGRAMME.

PREMIÈRE DIVISION.

I. N. MARKS.............Grand Marshal.

AIDES.

LOUIS A. WILTZ	Vice-président
C. C. FLANAGAN	Secrétaire
W. CHEVALIER	Trésorier
JAS. H. WINGFIELD	Ex-ingénieur en chef
PHILIP McCABE	Ex-ingénieur en chef
ALFRED BELANGER	Ex-ingénieur en chef
JOS. H. BRAUGHN	Ex-vice-président
JOHN McCAFFREY	Ex-vice-président
HENRY HERBST	Volunteer No 1
N. A. WILCOX	Mississippi No 2
PETER LETELLIER	Vigilant No 3
JOHN W. DONNELLAN	Columbia No 5
LEON LAMOTHE	Mechanics' No 6
GUS GAST	Eagle No 7
JOHN J. GRAVER	Phœnix No 8
L. NICK	Creole No 9
M. BEHNEMANN	Louisiana No 10
P. McMAHON	Irad Ferry No 12
A. DUPRE	Perseverence No 13
J. J. O'HARA	Philadelphia No 14
GEO. LAWRENCE	Jackson No 18
THEO. H. BRODE	Washington No 20
J. KITTRIDGE	Orleans No 21
GEO. H. SCHREIBER	Jefferson No 22
ADOLPH PELIS	Chalmette No 23
T. F. CULLEN	Crescent No 24
JOHN COTTREAUX	Louisiana Hose
FRED. W. NEWROTHE	Lafayette H. and L. No 1
W. F. BULGER	American H. and L. No 2
J. W. PATTON	Hope H. and L. No 3
P. McINTYRE	Pelican H. and L. No 4
CHARLES EVERSHADE	Milneburg No 1
JACOB ALEXANDER	Exempt Society No 22
GEO. SETZMANN	Exempt Society No 23

Volunteer Steam Fire Company No 1, Algers.
Pelican Engine Company No 1, Algers.
Brooklyn Engine Company No 2, Algers.
Washington Hook and Ladder Co. No 1, Algers.
Milneburg No 1, de Milneburg.
Lafayette Hook and Ladder Company No 1.

SECONDE DIVISION.

Ingénieur en chef et ses assistants.

THOMAS O'CONNOR	Chef ingénieur
D. McCARTHY	Senior Assistant-ingénieur
FRANK HERRON	Assistant-ingénieur
F. SCHREIBERT	Assistant-ingénieur
F. SCHNEIDER	Assistant-ingénieur

Mississippi Steam Engine Fire Company No 2.
Vigilant Steam Engine Company No 3.
American Hook and Ladder Company No 2.
Columbia Steam Engine Company No 5.
Louisiana Hose Steam Engine Company.
Mechanics' Steam Engine Company No 6.
Eagle Steam Engine Company No 7.

TROISIÈME DIVISION.

Phœnix Steam Engine Company No 8.
Hope Hook and Ladder Company No 3.
Creole Steam Engine Company No 9.
Louisiana Steam Engine Company No 10.
Irad Ferry Steam Engine Company No 12.
Perseverence Steam Engine Company No 13.
Philadelphia Steam Engine Company No 14.

QUATRIÈME DIVISION.

Jackson Steam Engine Company No 18.
Washington Steam Engine Company No 20.
Pelican Hook and Ladder Company No 4.
Orleans Steam Engine Company No 21.
Exempt Society of Jefferson Engine Co. No 22.
Jefferson Steam Engine Company No 22.
Exempt Society of Chalmette No 2.
Chalmette Steam Engine Company No 23.
Crescent Steam Engine Company No 24.

I. N. MARKS, 1er mars—3f PP Grand Marshal.

M. F. BONIS,
COURTIER DE BILLETS ET D'ACTIONS,
Au No 6 de la rue Carondelet.
(Boîte 2117 du Bureau de Poste.)
Le paiement des taxes d'Etat et de Ville est l'objet d'une attention spéciale. Il a toujours et vend, aux plus bas prix du marché, les obligations qui servent à payer ces taxes. GEO. H. ANDREE 28 fév—1m

FOURNEAUX DE CUISINE,
A UNE
Très-grande réduction de PRIX.
Chaque Fourneau est Garanti.—L'argent est remboursé à l'acheteur, en plein, si au bout de huit jours il n'est point parfaitement satisfait du fourneau. Les grands fourneaux se vendent au dessous du prix coûtant. Venez et examinez les articles et demander les prix avant de faire vos achats ailleurs. R. GERTH, Au No. 74 de la rue de Chartres, 18fév—1m en face des bureaux de l'ABEILLE.

Avis aux contribuables.
JE me charge du paiement de licences de ville pour charrettes, drays, groceries, vacheries, boucheries, étables au Bazar, marchés privés, marchands, en gros ou détail, &c., &c., &c., en accordant UN TRES FORT ESCOMPTE.
Je me charge aussi du règlement des taxes arriérées de ville et d'Etat, en accordant un escompte, qui varie, de 2 1/2 à 15 pour cent, pour les taxes de ville des années 1869, 1870, 1871 et 1872, selon l'année et selon le montant à payer. Et pour les taxes d'Etat de 1870, 1871 et 1872, l'escompte varie de 20 à 30 pour cent sur le montant de la taxe et sur la pénalité, selon l'année et selon le montant à payer. B. NAUTRÉ, 21fév—1m No 78, rue Bienville.

AGENCE DU CÉLÈBRE
TABAC PERIQUE
De Grande Pointe, Paroisse St-Jacques, Louisiane.
CONSTAMMENT en magasin un FORT LOT à vendre en lots au gré des acheteurs. M. BOURGEOIS, 10 fév—1m Au No 19 de la rue Conti.

AVIS DE BANQUES—Comptoir d'échanges (Clearing House) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Nouvelle-Orléans, 27 février 1874.
Le 4 Mars étant déclaré jour férié (ou "dies non") par une loi de la Législature de cet Etat, approuvée le 26 février 1874, par le gouverneur, et donnant promulgation, les banques suivantes, qui forment la Société de Comptoir d'Echanges de la Nouvelle-Orléans, seront fermées le 4 mars 1874. Tous les billets et comptes échéant ce jour là devront être payés la veille (second jour de grâce), c'est-à-dire le MARDI 3 mars 1874.
La Banque des Citoyens de la Louisiane,
La Banque Nationale de l'Union,
La Banque Nationale de la Louisiane,
La Banque Germania Nationale,
La Banque Nationale de l'Etat,
La Banque Teutonia Nationale,
La Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans,
La Banque Hibernia Nationale,
La Banque de Lafayette,
La Banque de Pike, Brother & Co.,
La Banque du Canal,
La Banque Nationale Mutuelle,
La Banque du Peuple,
La Banque d'Amérique.
ISAAC N. MAYNARD, 28 fév—au 4 mars Directeur.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 25 février 1874.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le SAMEDI, 28 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux, coin Canal et Camp, à l'effet d'amender la Charte conformément à l'article 12e de la Charte. J. W. HINCKS, 27fév—au28mars. Secrétaire.

Office of the New-Orleans Mutual Insurance Company—New-Orleans, February 25th, 1874.—Notice is hereby given, that a general meeting of the Stockholders of this Company will be held on Saturday, the 28th March, 1874, between 10 A. M. and 2 P. M., at the office, corner Canal and Camp, for the purpose of amending the Charter in accordance with Article 12th of the Charter. J. W. HINCKS, feb 27, till mar 28 Secretary.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company, No 15, rue Royale.—Nouvelle-Orléans, 14 février 1874.—Une élection de Directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au bureau de la compagnie le MERCREDI, 4 mars prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. J. N. AUGUSTIN, 15 fév—au 4 mars. Secrétaire.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 14 fév.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette société aura lieu le JEUDI, 19 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau No 10[illegible] de la rue du Canal, à l'effet de réduire le capital, amender la charte et considérer d'autres questions générales, conformément à l'article XII de la charte. G. LANAUX, secrétaire. 15fév—t1 au 19mars inc.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, 16 février 1874.—AVIS—Les actionnaires qui doivent à l'Association des primes d'assurance, payables par trimestre dans l'année 1874, RECEVRONT UNE REMISE (REBATE) DE 15 0/0, S'ILS PAIENT EN PLEIN les dites primes trimestrielles avant le 1er avril prochain,—réservant leurs droits à toute participation aux profits de l'Association dans la proportion de leurs primes acquises, à la clôture de l'année fiscale, soit le 31 décembre 1874. G. LANAUX, secrétaire. 17fév t1 au 19mars inc.

Orleans Railroad Co.
STATION A LA STATUE DE CLAY.
Encoignure Canal et Royale.
Tous les chars de cette Compagnie, stationnés à l'endroit ci-dessus, se rendront au dépôt de la Compagnie, encoignure Laharpe et Gentilly, et transporteront les passagers aux "Fair Grounds."
Du dépôt de la Compagnie, l'itinéraire est comme suit:
Les chars BLEUS se rendent à la rue du Canal par les rues St-Pierre et Bourgogne;
Les chars VERTS se rendent à la rue du Canal par les rues Ursulines et Bourgogne;
Les chars ROUGES font le service du Marché Français, par la rue des Ursulines, et reviennent par les rues Dumaine et Broad, au dépôt de la Compagnie. P. TISNÉ, Jr., 18 fév—1m—PP Secrétaire.

AVIS IMPORTANT.—Ayant appris que des pacotilleurs ramassent, en ce moment les BOUTEILLES VIDES du célèbre AMER CUNDURANGO, de MAGUIRE, les remplissent d'une VILE décoction qu'ils offrent au public comme le VERITABLE article, nous PRÉVENONS le public d'acheter le CUNDURANGO de Maguire en d'autres endroits que les pharmaciens ou marchands bien connus, car nous n'employons pas de pacotilleurs. MORRISON & WOODWARD, seuls agents, Au No 1 de la rue des Magasins, coin Canal, 27fév—1m

ACHETEZ VOS LAMPES, VOS HUILES, vos installations de gaz, vos lampes de curiosité, vos lampes à gaz portatives et vos garnitures de lampes—les plus jolies qu'on ait encore vues sur un marché quelconque—du Septoline Oil Co., aux Nos 60 de la rue du Camp et 15 de la rue Dauphine. L'huile dite "de coin du feu" donne une lumière claire et brillante, de sorte que si la lampe tombe et se casse, l'huile s'éteindra et ne causera pas d'incendie ni aucun autre accident aux enfants ou aux domestiques négligents. 28 fév—1m

MILWAUKEE LAGER BEER
A l'ancien local favori de
HUGO REDWITZ,
No 132 de la rue de la Commune,
Où l'on vient de recevoir, de la meilleure brasserie de Milwaukee, Wisconsin, une grande consignation de LAGER BEER fraîche et de qualité supérieure. Venez en juger. 25 fév—1m

ASBURY,
48..........Rue Royale..........48
A reçu les premières nouveautés de Printemps en Chapeaux pour dames, fillettes et enfants. Fleurs, Rubans, Ruches et mille autres articles, qu'il offre à un bon marché extraordinaire.
48..........Rue Royale..........48
25 fév—1m ASBURY.

Grande fabrique de Jupons.
CONFECTION sur commandes de Peignoirs, Gabrielles, Robes de bals et de réception, Costumes de soirées, et pour les villes d'Eaux, le tout aux dernières modes de Paris. Les ordres sont promptement exécutés et avec soin. MADAME AMÉLIE MAY, de Paris, 1er Etage, 72 rue Chartres, à côté de l'ABEILLE. 1 fév—1m

Avis aux contribuables.
Bureaux du Percepteur des Taxes d'Etat, du Second District.
AVIS est donné aux contribuables du Deuxième District que toutes les taxes de 1873 et toutes les licences de 1874 sont maintenant dues. En les payant sans retard, ils s'éviteront des désagréments et des frais. H. H. HARRIS, 22fév—1m Percepteur.

Importateurs.
S. B. PERRY & CO.,
Marchands en gros de Liqueurs, Marchands-Commissionnaires, Importateurs d'Eaux-de-vie, Vins et Liqueurs.
VENDENT DES LIQUEURS en caisse, SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU CÉLÈBRE RUM DE NEWBURYPORT.
33..........Decatur, autrefois Old Levee..........33
10 fév—1m

Grande Ouverture de l'Atelier de Photographie d'Anderson.
AYANT transféré mon atelier au No 151 de la rue du Canal (à côté du magasin de Holmes), je l'ai disposé de manière à produire les ressemblances les plus frappantes. Situé au cœur de notre principale rue, il offre encore plus d'attraits que par le passé. Les étrangers qui se trouvent en ce moment à la Nlle-Orléans sont invités à venir parcourir ma galerie, et en examiner les différents modèles. S. ANDERSON,
151..........Rue du Canal..........151
1erfév—1m à côté du magasin de Holmes.

Occasion.
A VENDRE: un petit BUREAU-SECRÉTAIRE en bois de rose avec incrustations de nacre, et une TOILETTE Louis XV en bois de rose avec marqueterie. S'adresser à la pharmacie de la rue de Chartres No 149. 14fév—

Mr. J. M. Larrieu,
MÉDECIN-Vétérinaire, diplomé le 1er août 1863 à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (France) ex-vétérinaire de l'armée française; a l'honneur d'informer les habitants de la Nouvelle-Orléans que, récemment arrivé dans cette ville où il vient se fixer, il se met à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Il reste actuellement rue Jersey, entre Berlin et Milan. Tous les jours jusqu'à midi on peut aussi le réclamer Marché Poydras Nos 33 et 35. 4 fév—1m

Avis aux Contribuables.
LES soussignés paient, en ce moment, les taxes d'Etat et de Ville, ainsi que les licences de ville à un escompte libéral. Ils vendent, aux taux du marché, des mandats d'Etat et les obligations servant au paiement des taxes de ville. JOHN KLEIN & CO., Au No 3 de la rue Carondelet, bureau de devant. 4 fév—1m.

CHARBON! CHARBON!!
N'oubliez pas que H. & C. TYLER livrent leur CHARBON, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville, au prix de 75 cts le baril! 1er mars—1m

COAL— COAL— COAL.
Don't forget that H. & C. TYLER deliver their COAL free of charge, to any part of the city, at 75 cents per bbl. march 1st—1m

Charbon Mount Carbon
livré dans tous les quartiers de la ville, à 65 cents le baril, par WASHINGTON MORTON, au No 138 de la rue Gravier. 1er mars—3t

MOUNT CARBON COAL!
Dépôt—au pied de la rue St-Ferdinand, 3me District, et au pied de la rue Félicité. Bureau, No 138 de la rue Gravier. A vendre par 17fév—1m PP WASHINGTON MORTON.

PERSEVERANCE RICE MILL
(MOULIN A RIZ.)
NOUS annonçons à nos amis et aux personnes qui s'intéressent à la culture du riz, que nous avons acheté le terrain qui touche à notre moulin de la rue des Champs-Elysées. Nous allons construire, immédiatement, sur cette propriété, un moulin de premier ordre et d'une capacité double de celle de l'établissement actuel; nous y introduirons les derniers perfectionnements afin qu'il puisse donner, par jour, cinq cents barils de riz nettoyé. SIEWERD & KIP, 17fév—1m. Propriétaires du Perseverance Rice Mill.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 MARS—CLASSE No 52.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
35	16	76	77	29	68	9	4	8	20	30	70	15	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 3 mars 1874.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Les Meilleurs Marchés Offerts Jusqu'à Présent.
LIQUIDATION POSITIVE!!!
GODCHAUX ECOULE SON STOCK!
VÊTEMENTS D'HOMMES ET D'ENFANTS, ARTICLES DE TOILETTES,
AUX PRIX COUTANTS!
L. GODCHAUX
Nos 81 et 83, rue du Canal,
—ET—
Nos 213, 215 et 217, Vieille-Levée.
Venez et examinez. 2 janv—2m

M. BOCHET,
46..........RUE DE CHARTRES..........46
OCCASION EXCEPTIONNELLE POUR LES ACHETEURS De la Ville et de la Campagne.
RUBANS!
500 CARTONS
Bien assortis, depuis le No 4 jusqu'au No 400, seront vendus, pour du Comptant,
à 50 0/0
au-dessous du prix coûtant.
Il faut que le tout soit écoulé promptement pour faire place aux nouvelles marchandises de printemps, attendues de St-Etienne. 7 fév—2m

ARGENT. ARGENT. ARGENT.
ON peut avoir de l'argent, sur bonnes garanties collatérales, tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, en s'adressant à la boîte No 1235 du bureau de poste. 22fév—2m.

Argent! Argent! Argent!
AVANCES libérales d'argent sur diamants, montres, bijoux, argenterie, sur mandats de l'Etat, de la ville et de la police, au No 168 de la rue de la Commune, en face de l'Hôtel St-Charles. Conditions strictement confidentielles. M. JOSÉ [illegible], 29 déc—2m Directeur.

EXCELLENTE OCCASION POUR UN JEUNE HOMME ENTREPRENANT.
A Vendre—le propriétaire ayant une mauvaise santé,
LE RESTAURANT COSMOPOLITAIN, très favorablement connu et situé rue Royale, Nos 13 et 15, près Canal.
Le soussigné désirant se retirer des affaires pour cause de mauvaise santé, offre en vente son établissement à bon marché et à des conditions très libérales.
Le loyer de tout l'établissement, se montant à $3 350 par an; une réduction de $2,000 par an sera faite à l'acquéreur sur le bail actuel qui expire le 30 septembre 1875. LOUIS CHAPLAIN.
S'adresser, tous les jours, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi. 25 fév—1m

AUGUSTE COUTURIE,
9 ---- Rue St-Louis ---- 9
Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co, Double Ancre,
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et 1 O. P.
Vins Rouges de Luson, St-Vivier et St-Sauveur. 15 fév—6 m.

AUX Consommateurs d'Huile Kerosene.
La plus grande découverte du siècle.
DEPUIS longtemps, le public sent la nécessité d'avoir quelque chose qui empêcherait l'huile kerosene de faire explosion et écarterait l'affreux danger, les pertes de vies qui résultent d'une explosion. La chose tant désirée est le
Rectificateur de l'Huile Kerosene,
DE MULLER.
qui non-seulement prévient la catastrophe, mais encore empêche que les abat-jour et les cheminées ne se cassent, à quelque hauteur que soit la mèche, et fait que l'huile donne un tiers de lumière de plus.
A vendre par tous les grocers, pharmaciens, marchands de lampes et d'huiles. W. B. RICHARDS JR. & CO., Agence générale, au No 38 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans. ☞ Escompte libéral au commerce. 17fév—1m

Mme H. BAUSSET
A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public en général qu'elle Vaccine tous les Lundi à Onze Heures. H. BAUSSET, Rue des Remparts 156, entre St-Pierre et Orléans. 8fév—3m1DMeV

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINÉ.
BEALS & LAINE,
MARCHANDS DE
Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.
DEPOTS—sur la levée, au Ferry du 3e District. Et Au coin des rues Louisa et Levée.
BUREAU, No 22 de la rue Carondelet, Nlle Orléans, La.
☞ On reçoit les ordres à l'un ou à l'autre endroit. 7 déc—3m

ARBRES FRUITIERS, PLANTES, VIGNES.
Importés de France par le dernier vapeur.
M. GUIOT a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes des plus nouvelles, Arbres Fruitiers premier choix. Rosiers nouveaux, Oignons et Bulbes à Fleur. Graines de Fleurs et de Légumes. Le tout en parfaite condition et à prix très modérés. Le magasin est situé rue St-Charles No 24. 21[illegible]—au 1smars

Changement de Local.
MME TEIBOUT annonce à sa clientèle et au public en général qu'elle vient de transférer son atelier de couture, du No 59 de la rue Royale, au No 90 de la même rue. Elle profite de cette occasion pour faire savoir que, comme par le passé, elle remplira avec soin toutes les commandes qui lui seront confiées. 11 fév—1m DMa

Trousseaux de Mariées.
ROBES DE BAL, ROBES DU SOIR ET ROBES DE RÉCEPTION.
Costumes de dames faits sur commande.—Les dernières modes et les prix les plus modiques, Mme H. MOGRIDGE, Au No 96 de la rue du Canal.
Les étrangers qui sont en ce moment à la Nouvelle-Orléans peuvent faire remplir leurs ordres en quelques heures, et les dames qui en enverront de la campagne peuvent être assurées qu'ils seront promptement exécutés. 5 fév—1m

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,
La maison en briques No 121 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne. Huit chambres, cuisine, chambres à domestique, gaz, water works, etc., etc. A raison de quarante piastres ($40) par mois. Les clés se trouvent chez Mme Lartel, 129, rue Ste. Anne. Pour plus de détails s'adresser à HENRY CHIAPELLA, 31 jan—1m t121 5 Carondelet.

A vendre pour cause de départ
LE Restaurant connu sous le nom de Restaurant de l'Orient, situé rue Dumaine, près du Marché Français. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 8 fév—1m 3f ps

A Vendre,
Une Grocerie, située 238 1/2 rue Poydras en face du marché. S'adresser sur les lieux à 25 fév—1f M. VEUILLET.

Voiture.
A vendre, à bon marché, avec les harnais, un bel coupé de famille, très solide et muni d'excellents ressorts. Il vient d'être réparé et complètement remis à neuf. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 6 fév—PP

A Louer,
LA MAISON, No 38, rue du Quartier entre Bourbon et Dauphine, S'adresser au No 34 rue de l'Esplanade, ou au bureau de "l'Abeille". [illegible]